

CLASSEMENT SANS SUITE
D'UNE DECLARATION PREALABLE

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE
Dossier déposé incomplet le 11 Novembre 2024
Par : Monsieur Halla DIOP Demeurant à : 8 Allée des sitelles 68270 WITTENHEIM Pour : Local technique pour piscine Sur un terrain sis à : 8 Allée des sitelles Cadastré : 32 0752

référence dossier
N° DP 068 376 24 J 0248

Destinations : Habitation

Monsieur,

Vous avez déposé le 11/11/2024 à la mairie de WITTENHEIM une demande de Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes.

Par lettre notifiée le je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes :

DP01. Fournir un plan de situation du terrain [Art. R. 431-36 a) du code de l'urbanisme]

DP02. Fournir un plan de masse coté dans les 3 dimensions [Art. R.431-36 b) du code de l'urbanisme]

DP03. Fournir un plan en coupe du terrain et de la construction [Article R. 431-10 b) du code de l'urbanisme]

DP05. Fournir une représentation de l'aspect extérieur de la construction faisant apparaître les modifications projetées [Art. R.431-36c) du code de l'urbanisme]

DP07. Fournir une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme]

DP08. Fournir une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain, sauf si vous justifiez qu'aucune photographie de loin n'est possible [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme]

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie de WITTENHEIM en date du **11/02/2025**, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une décision de **rejet**.

Vous pouvez redéposer une nouvelle demande si vous souhaitez réaliser votre projet.

Fait à WITTENHEIM

Le 07 MARS 2025

Joseph WEISBECK

Adjoint au Maire,

Délégué à l'Urbanisme, aux Espaces collectifs, à l'Environnement et à l'Aménagement du territoire

